



PROCEDURE LOCATION DE TAPIS

La ligue AURA propose à ses comités départementaux et ses clubs la location de tatamis afin de pouvoir mener à bien différents projets sportifs. Le tarif de la location s'élève à 350€/container et 100€ pour les tapis stockés à Beaumont.

Pour toute demande, merci de remplir et retourner auprès de la ligue le formulaire de Location de tapis (à télécharger) au moins 45 jours par mail à l'adresse :

secretariat@aurajudo.com

Une réponse vous sera rendue sous 15 jours.

En cas de demande de location pour une même période, les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. La ligue se réserve le droit de ne pas accepter une demande pour un évènement qu'elle jugerait contraire aux valeurs de l'activité ou émanant d'un club qui ne serait pas en phase avec les valeurs de notre fédération.

NB : Le financement et l'organisation du transport est à la charge de la structure effectuant la demande. Les containers étant stockés chez un transporteur, celui-ci peut selon ses disponibilités s'occuper de votre transport. Cependant, si vous le souhaitez, vous pouvez passer par l'entreprise de votre choix.

Si votre demande est acceptée, nous vous ferons parvenir par mail la convention de location de tapis, qui devra nous être renvoyée dans les meilleurs délais par voie postale accompagnée du chèque de caution de 1.000€ ainsi que du règlement.

A savoir :

Trois stocks de tapis existent :

- Tapis stockés à Beaumont (63)
- Container Bleu – Taluyers (69)
- Container Vert – Taluyers (69)

Merci de nous informer de ce dont vous avez besoin en termes de surface.